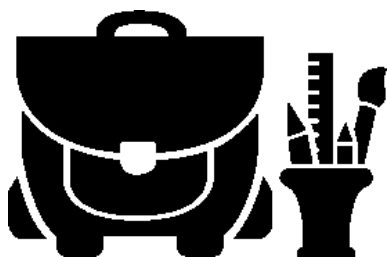


<http://clg-pierre-de-ronsard-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article126>

Horticulteur

- Les classes - SEGPA - Parcours des métiers et des formations (PDMF) -



Date de mise en ligne : mardi 10 mai 2011

Copyright © Le collège Pierre de Ronsard - Tous droits réservés

Définition : L'horticulteur a pour métier la culture d'une grande variété de plantes, principalement dans une finalité ornementale. La plupart du temps, il accompagne ses cultures de la graine à la plante adulte, convenant à la commercialisation.

Lieu : dehors

matériel nécessaire : Motteuse, lignes de rempotage, chariots de manutention, toiles hors sol, écrans d'ombrages, tablettes semi-roulantes, technologie du terreau, système de transport, paper-pots, serre, terreau, caisses plastiques

Salaire : Pour les ouvriers, les salaires bruts restent modestes, entre le SMIC et 1 400 Euros mensuels environ. Un artisan horticulteur-pépinieriste peut obtenir un revenu moyen de 2 200 Euros mensuels. Mais pour certains, le seul fait de travailler au contact de la nature n'a pas de prix !

Les diplômes (formations) : Pour devenir horticulteur, le CAPA productions horticoles est le diplôme de base exigé. Il se prépare en 2 ans, après la 3e.